



Demi-pension

Elle concerne les repas des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le prix d'un repas comprend : la nourriture, les salaires et charges du personnel de cuisine, d'entretien, de surveillance, du matériel et des aménagements.

Des cartes de cantine magnétiques, avec protection, seront distribuées à chaque élève : toute perte de carte ou détérioration (coloriages divers, décapage, ...) sera facturé 8 euros.

Pour les régimes alimentaires, seules les ordonnances médicales seront prises en considération.

Différentes possibilités sont offertes aux familles :

- L'abonnement annuel ou trimestriel : (cf. tableau ci-dessous).
Les familles peuvent choisir un, deux, trois ou quatre jours fixes où l'élève prendra régulièrement son repas au collège.
Des changements de demi-pension peuvent néanmoins être effectués :
 - ⇒ En début de chaque période (cf. tableau ci-dessous).
 - ⇒ **En dehors de chaque période, avec l'accord préalable du service comptabilité.**
- Les repas occasionnels.
Dans ce cas, les élèves doivent :
 - ⇒ Avoir fait créditer leur carte pour un montant **minimum de 33,00 euros** (soit **6,60 euros** le repas).
 - ⇒ S'inscrire **avant 10 h 30** pour un ou plusieurs repas.
 Pour cela, s'adresser à l'accueil de l'établissement à la récréation du matin.

TARIF DE LA DEMI-PENSION					
Nombre de Jours	COUT ANNUEL Demi-Pension	COUT TRIMESTRIEL			COUT MENSUEL Sur 10 mois
		1 ^{ère} Période (1/09 au 18/12/2015)	2 ^{ème} Période (4/01 au 31/03/2016)	3 ^{ème} Période (1/04 au 26/06/2016)	
1	201,80	81,35	63,25	57,25	20,18
2	403,60	162,65	126,50	114,50	40,36
3	605,40	244,00	189,75	171,75	60,54
4	807,20	325,30	253,00	228,90	80,72

N.B. : En cours d'année, seule une absence motivée de 15 jours pour la demi-pension, peut faire l'objet d'une demande de remboursement.

Etude

Elle offre la possibilité d'un travail personnel et en silence.

Elle a lieu de 17h à 18h.

Le coût forfaitaire **par période** (goûter compris) est de : ➔

Ce service fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

Possibilité de rester **occasionnellement** à l'étude : 3,80 € par jour et par enfant.

➔ TARIF DE L'ETUDE DU SOIR			
1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
37,50	75,00	112,50	150,00

Voyages - Sorties

Durant l'année scolaire, des voyages ou des sorties pédagogiques seront proposés aux élèves des différents niveaux : les cinquièmes en Angleterre et les troisièmes en Espagne notamment.

Une participation spécifique est alors demandée aux familles.

Frais complémentaires : activités et divers

Selon les matières, ces contributions couvrent les frais d'achat de matériel (pour les fabrications techniques par exemple) et de livres ou cahiers supplémentaires (pastorale, français, anglais +, etc...)

D'autre part, au cours de l'année scolaire, il peut être demandé par les enseignants une participation à diverses activités pédagogiques se déroulant dans l'établissement (intervenants extérieurs) ou en dehors de l'établissement (visites de musée, théâtre, etc...).